



FACE À LEUR MÉPRIS, EXIGEONS NOTRE DÛ !

La bataille sur les salaires n'est pas terminée. Elle ne fait que commencer...

Coût du capital !

MEDEF, CGPME, UPA, gouvernement, médias nous parlent souvent de travail comme d'un coût avec cette forme répétée «Les coûts du travail».

Le travail n'est pas un coût, c'est une richesse.

Parler sans cesse du travail comme d'un coût à un sens. Il vise à nous culpabiliser. Alors que dans le même temps, les mêmes ne nous parlent jamais des coûts du capital. Ils poussent l'hypocrisie jusqu'à utiliser le mot «rémunération» pour parler des dividendes versées aux actionnaires. Un véritable contre-sens, ne nous laissons pas impressionner, parlons de rémunération du travail, mais surtout, de coût du capital.

Avec cette guerre idéologique en deux décennies, ils ont vidé les poches des travailleurs pour remplir celles des actionnaires, des spéculateurs, des banquiers, des profiteurs, en un mot des capitalistes.

C'est la crise ! Mais quelle crise ?

Celle de moins de bénéfices ? Celle de moins de dividendes ?

Il ne leur manque qu'une chose : «la volonté des pouvoirs publics d'investir». De plus, la politique du moins offrant participe à la décadence de nos secteurs d'activités.

Messieurs du BTP : **AUGMENTEZ l'investissement !**

Modérez les marges des promoteurs !

Augmentez les salaires !

Cela donnera plus de pouvoir d'achat aux ménages et par ricochet, cela bénéficiera à l'ensemble des professions.

- > **STOP** À L'AUSTÉRITÉ,
- > **STOP** AU GEL DES SALAIRES
- > **STOP** AUX LICENCIEMENTS
- > **STOP** À L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS LOWCOST (DÉTACHÉS)
- > **NON** À LA SOUS-TRAITANCE EN CASCADE
- > **OUI** À LA RECONNAISSANCE DE LA PÉNIBILITÉ

Comment s'en sortir ?

- > **PRENONS** nous mêmes nos affaires en mains !
- > **CHOISSONS** de ne pas subir mais de nous unir.
- > **NE LAISSONS PAS LE MEDEF** diriger le pays et gager toujours plus à chaque changement de gouvernement.

C'est pourquoi les unions syndicales
CONSTRUCTION BOIS ET AMEUBLEMENT CGT 44, 72, 49, 85, 53.

APPELLENT À FAIRE GRÈVE

et à participer au rassemblement devant le siège de la Fédération régionale des Travaux Publics
ZAC de la Chantrerie - Rue Edmé Mariotte - 44316 NANTES Cedex 3. Lors de la commission paritaire TP portant sur les salaires ouvriers - ETAMS et les petits déplacements.

RENDEZ-VOUS le 11 décembre 2014 à 9 h 00

**POUR DÉFENDRE VOS REVENDICATIONS
PORTÉES PAR LA DÉLÉGATION CGT.**

NOS RÉCLAMATIONS pour le paritaire (FRTP-Organisations syndicales)

- > Une augmentation générale des minima FRTP de 6 %
- > Indemnité de petits déplacements : une augmentation de 60% de l'indemnité trajet, et de 30% de l'indemnité transport. Indemnité repas à 13€.
- > le paiement du trajet réel des IPD et IGD c'est-à-dire domicile chantier.
- > Non aux salaires annuels : la CGT réclame le retour aux salaires mensuels avec un taux horaire pour chaque coefficient (ouvriers et ETAM),...
- > Valeur du point identique pour les ouvriers et pour les ETAM. Avec référence d'un salaire mensuel dans les grilles des minima.
- > Un vrai 13^e mois sorti de la grille des minima annuels pour les ouvriers et ETAM.